

Réunion du 2 mars 2015

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Pierre MARMILLOD, Madame Louise RICHERT, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Alfred BECKER

N° CP/2015/79 - Construction de logements sociaux - 1323
Confirmation d'agrément pour la réalisation de logements en prêt social de location-accession (PSLA)

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, confirme l'agrément définitif de logements dans le cadre du dispositif du prêt social de location-accession (PSLA) pour les 5 logements du programme de construction de 6 logements situé rue de la Hofstatt à Marlenheim et réalisé par la société Pierres et Territoires de France.

Elle approuve la convention à intervenir entre le Département et la société Pierres et Territoires de France confirmant l'agrément définitif de 5 logements en location-accession pour l'opération de construction de 6 logements située rue de la Hofstatt à Marlenheim, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150302-lmc191941-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 09/03/15